

COACHING

« Le plus grand voyageur n'est pas celui qui a fait 10 fois le tour du monde, mais celui qui a fait 1 seule fois le tour de lui-même. »

Gandhi

QU'EST-CE QUE LE COACHING ?

Cette mission du Centre de Gestion est réalisée par un **Coach Professionnel Certifié** de l'Institut WAKAN - école de coaching accréditée par l'ICF Suisse (Fédération Internationale de Coaching).

Praticien en PNL—Certifié par Robert Dilts—
NLPU Santa Cruz, Californie.

Le coach se fonde sur un travail de questionnement :

L'accent est mis sur la compréhension par la personne accompagnée, de son propre fonctionnement, de ses comportements, ainsi que sur la relation avec l'entourage professionnel.

Ce qui lui permet de **mieux se connaître, de mieux comprendre les autres, de mobiliser pleinement son potentiel**, ses ressources pour surmonter par elle-même ses difficultés ou réaliser les projets confiés.

Le coach s'appuie sur :

- Une posture d'écoute active, bienveillante et d'orientation vers l'autre,
- Une technicité et une expertise spécifique.

« Un de nos agents venait de prendre des nouvelles fonctions de responsable de service, dans le cadre d'une mutation interne. Le service est important puisqu'il doit gérer près de 20 agents. Nous ressentions un besoin de renforcement personnel et d'assoir sa légitimité sur son nouveau poste.


Après 6 séances de coaching individuel, nous avons constaté une réelle amélioration dans le positionnement de cet agent sur son poste. Il en assume désormais pleinement la responsabilité et se sent légitime. Il a pris confiance en lui, notamment lorsqu'il anime des réunions. Les séances de coaching lui ont donné de véritables outils pour l'aider dans sa présentation orale. L'agent lui-même, son supérieur hiérarchique et la présidente de la collectivité ont tous reconnu le réel bénéfice du dispositif ».

Communauté de communes ayant proposé le coaching à un agent

Le coaching est un **accompagnement individuel** permettant à une personne de découvrir, mobiliser ou d'acquérir des ressources (internes ou externes) pour **résoudre une problématique** et/ou de **mener à bien un projet** en produisant ses **propres solutions**.

Il permet aussi à la personne accompagnée de révéler son potentiel afin d'améliorer son niveau de performance et son autonomie.

Le coach est garant du processus. Le coaché est responsable des résultats

 **Le coach n'est pas un consultant, un thérapeute, un tuteur, un mentor ou un formateur.**

« Avant de commencer ce coaching, j'étais très loin d'imaginer ce que j'allais partager avec mon coach mais surtout avec moi-même. Je me suis laissée guider et je ne fus pas déçue du voyage... j'ai pris conscience de mes « résistances », et des ressources dont je disposais pour « danser » avec elles. C'est juste magique ».

Une collaboratrice coachée

« J'étais assez ignorant de la méthode du coaching voire plutôt sceptique quant à ce sur ce quoi cela pouvait déboucher. Je dois avouer que je suis surpris par la qualité du résultat et par l'aide que le coaching a pu m'apporter ». Un DGS coaché



QUAND FAIRE APPEL AU COACHING ?

- **Préparer, accompagner** un changement majeur,
- **Clarifier** des objectifs professionnels et personnels,
- Se **remettre en question** et **évoluer**, utiliser son meilleur potentiel,
- **Gagner** en présence, charisme, confiance en soi,
- **Résoudre** une situation problématique ponctuelle ou globale,
- **Prendre du recul**, voir avec clarté une situation complexe,
- **Gérer son stress**, sa motivation, sa capacité à s'engager dans un projet,
- **Améliorer** son efficacité personnelle ou professionnelle,
- Mieux **gérer ses priorités**, son temps,
- **Prendre la parole en public**, communiquer en général et en particulier,
- **Occuper de nouvelles fonctions**, de nouvelles responsabilités.



LE PROCESSUS

1 Un entretien préalable avec le prescripteur, la personne accompagnée et le coach permet de déterminer l'objectif de l'action de coaching.

2 Lors de la première séance, le coach s'accorde avec la personne accompagnée sur :

- ◆ L'objectif de changement professionnel et personnel visé ;
- ◆ Le(s) résultat(s) attendu(s) ;
- ◆ Le processus d'accompagnement ;
- ◆ Le planning des rencontres.

3 Les séances **individuels** de **2h** environ, sont espacées de deux semaines minimum.

4 A l'issue du processus de coaching, une réunion tripartite de bilan est organisée.
Un bilan intermédiaire peut, le cas échéant, être programmé.

Tarifs

Séance de 2h : 200 €

Durée du coaching : 6 à 8 séances
selon les objectifs définis

Pour plus d'information .. **Contactez**
votre CDG

Rendez vous dans votre Centre de Gestion 74 au :

44 Rue du Val Vert

74 370 ANNECY

Du lundi au vendredi de 08h30 à 12h et de 13h15 à 17h

(16h le vendredi)

Téléphone (accueil) : 04 50 51 98 50

Courriel : cdg74@cdg74.fr

Retrouvez-nous également sur notre site internet

<http://www.cdg74.fr>